

Infolettre

des acteurs de la solidarité internationale du
Limousin

N°423 - Mercredi 27 Mai 2020

Réouverture de la MDH

Dans le contexte du déconfinement, la Maison des Droits de l'Homme a réouvert depuis le mardi 19 mai – La réception du public sur rendez-vous est privilégiée. Ceux-ci peuvent être pris par téléphone ou par courriel : Tel 05 55 35 81 24 - accueil-juridique@mdh-limoges.org – Pour les réunions associatives, les modes de conférences à distance sont à privilégier au moins jusqu'au 2 juin. A l'intérieur de la MDH seule la plus grande salle est utilisée pour des réunions dans la limitation du nombre de personnes (10). Un barnum a été installé dans la cour pour faciliter l'accueil du public et la tenue de réunions dans l'espace extérieur. Un protocole de respect des mesures barrières a été affiché sur place.

L'actualité de la semaine

> **Limoges : Marche des Solidarités dans le cadre d'un appel national à mobilisation** Le collectif Chabatz d'entrer se joint à l'appel national, pour la marche des solidarités pour manifester dans le respect des règles sanitaires, ce samedi 30 mai à 15 heures devant la préfecture de Limoges. Sur la base de l'appel « Foyers, Centres de Rétention, Sans-Papiers : des mesures immédiates contre la bombe sanitaire ! » L'appel est soutenu à ce jour par 180 collectifs et organisations sur tout le territoire. Pour en savoir plus : www.mdh-limoges.org/spip.php?article3180

> **Plus Jamais ça : 34 mesures pour un plan de sortie de crise.** 20 organisations associatives et syndicales parmi lesquelles on retrouve Alternatiba, Attac, les Amis de la Terre, la CGT, la FSU ou la Confédération Paysanne publient un plan de sortie de crise. Dans un document détaillé, les organisations signataires défendent 34 mesures pour répondre de concert aux enjeux sanitaires, sociaux, économiques et écologiques auxquels font face nos sociétés. Pour en savoir plus : www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/plus-jamais-ca-34-mesures-pour-un-plan-de-sortie-de-crise

> **Enquête COVID-19 : Associations, où en êtes-vous à l'heure du déconfinement.** Une première enquête, « COVID-19 : Quels impacts sur votre association », a été réalisée lors du confinement et plus de 20000 associations ont répondu. Afin d'agir auprès des pouvoirs publics aussi bien sur le plan national que sur le plan régional le Mouvement Associatif lance une seconde enquête pour faire à nouveau le point sur la situation des associations. Pour y participer : <https://lemouvementassociatif.org/enquete-covid-19-associations-ou-en-etes-vous-a-lheure-du-deconfinement/>

A faire, à lire et à voir

Dossier spécial sur la liberté de l'information de plus en plus menacée en France et dans le Monde

> **France : La Loi Avia fait peser de nouvelles menaces sur la censure de l'information.** Sous couvert de restreindre les propos haineux sur Internet, cette nouvelle loi risque très certainement d'entraîner un réflexe de censure de l'information chez les différents opérateurs du web qui porteront atteintes notamment à la liberté d'expression d'un certain nombre de lanceurs d'alertes, de médias indépendants... et pourtant soucieux de la qualité de leur information. La Quadrature du Net formule un certain nombre d'objections face à une loi qui a été adoptée en dernière lecture le 16 mai et soumis à l'approbation prochaine du Conseil Constitutionnel. Pour en savoir plus : www.laquadrature.net/2020/05/26/loi-avia-nos-observations-devant-le-conseil-constitutionnel

> **« Désinfox » gouvernemental : un tollé justifié... à généraliser.** La rubrique « Désinfox coronavirus » a été ouverte le 23 avril sur le site du gouvernement avant d'être supprimé face aux nombreuses réactions. Le Service d'information du gouvernement (SIG), dirigé par Michaël Nathan (ancien vice-président de Dassault Systèmes) et placé sous l'autorité directe du Premier ministre, en était à l'origine. Le principe : proposer des articles de presse dévoilant les fake news concernant l'épidémie. Inutile de dire que le choix de labelliser cinq médias « mainstream » s'est avéré méprisante vis à vis des autres médias, des lanceurs d'alertes et autres citoyens soucieux de la qualité de l'information dans un contexte où le gouvernement n'a justement pas été exemplaire en matière d'information. A lire sur Acrimed : www.acrimed.org/Desinfox-gouvernemental-un-tolle-justifie-a

> **Couper et censurer internet, un outil de répression de plus en plus complexe et répandu dans le monde .** La censure d'internet peut prendre différentes formes. Elle se traduit généralement par une surveillance importante, notamment des lanceurs d'alertes, des journalistes, des activistes et des défenseurs des droits humains. Elle se manifeste également par la censure de sites et d'applications, comme c'est le cas en Iran, où Facebook et Twitter ne sont pas accessibles sans l'utilisation d'une clé d'accès VPN (Virtual Private Network). A lire l'article complet sur le site d'Equaltimes : www.equaltimes.org/couper-et-censurer-internet-un#.Xs08SGzYdU

A retenir sur le plan national et international

> Crise covid-19, Le Drian s'engage à défendre l'Aide Publique au Développement (APD) et à soutenir les initiatives de la société civile : Coordination SUD a rencontré Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, le 25 mai, afin d'échanger sur les engagements que la France doit prendre, au titre de la solidarité internationale, en réponse aux impacts sanitaires tout comme économiques et sociaux de la crise liée au covid-19. Les demandes de Coordination SUD étaient précises ; les réponses du ministre constituent des bases pour accroître le soutien à l'action des associations de solidarité internationale. Pour en savoir plus :

www.coordinationsud.org/communique-de-presse/crise-covid-19-le-drian-apd-societe-civile

> Brésil : Publication d'un baromètre sur la dégradation de la situation de la société civile. Des organisations brésiliennes partenaires ont alerté la Coalition Française Solidarité Brésil de la détérioration de la situation de la démocratie au Brésil et du nombre croissant de violations des droits humains sur les territoires. Un baromètre vient d'être publié mesurant la pression subie par la société civile ces derniers temps et plus particulièrement sur ces deux dernières années. Pour en savoir plus : www.mdh-limoges.org/spip.php?article3179

Pour proposer une information à publier dans l'Infolettre > Envoyer un courriel à l'adresse suivante en mentionnant au début du message [pour infolettre] : infolettre@mdh-limoges.org - Pour accéder aux précédentes infolettres : www.mdh-limoges.org/spip.php?article2842

Infolettre réalisée dans le cadre du programme régional d'actions et de structuration des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale animé par la Maison des Droits de l'Homme et soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine

Contact : MDH – 119 avenue du Général Leclerc - 87100 LIMOGES - Tel 05 55 35 81 24 – infolettre@mdh-limoges.org - www.mdh-limoges.org